

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine - AVAP -



Commune d'Oppède (84)

SOMMAIRE

2017



Chargé d'étude de l'AVAP:
Parc naturel Régional du Luberon,
Service Paysage, Urbanisme, Architecture & Patrimoine,
Patrick COHEN, architecte du patrimoine
Pierre PROUILLAC, assistant
Marion EYSSETTE, assistante



Note préliminaire :

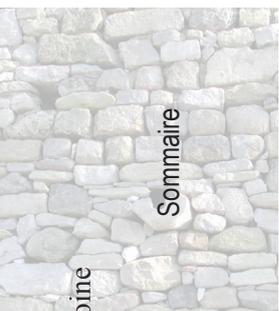
Ce document a été établi en s'appuyant sur « L'étude en vue de la mise en valeur du site d'Oppède- le-vieux », réalisée en 1995 sous la direction d'Erik Fannière (2 tomes - Etude de site du vieux village ; Fiches d'inventaire du patrimoine du vieux village). Il faudra donc se référer à cette étude pour connaître le détail de l'analyse. Son objectif était de documenter et de compléter les premières protections du site qui commence dès 1925 avec le classement du château.

Ce travail d'analyse a permis de fonder, dans une deuxième étape, à partir de 1999 et 2000, la définition des problématiques et d'élaborer les principes réglementaires accompagnés des zonages.

Il faut dire qu'à l'issue du rendu de l'étude de site, la commune a souhaité poursuivre ce travail et mettre en oeuvre une ZPPAUP. Cependant, la définition de la problématique a d'abord été cantonnée au vieux village sur des principes de protection. Cet objectif a très rapidement montré ses limites et l'étude a stagné pendant deux années. avec notamment un changement d'équipe municipale, le remplacement de l'architecte des bâtiments de France, le changement du chargé d'étude et la révision du Plan d'Occupation des Sols.

Aussi, c'est en 2002 que de nouveaux objectifs sont (re)définis. Ils touchent non seulement le vieux village mais aussi les paysages agricoles des coteaux du Luberon et couvrent plus de la moitié du territoire communal.

L'objectif pour le vieux village va au delà de la protection puisque les principes définis visent à maîtriser sa reconstruction partielle. Pour l'espace agricole, les principes retenus visent à conforter une volonté de conservation des paysages en rendant impossible le mitage. Ceci étant contrebalancé par la possibilité d'étendre les vieilles fermes existantes, pour lesquelles zonage et règlement seront très précis.



Sommaire

*SOMMAIRE***DOSSIER D'AVAP****Sommaire****RAPPORT DE PRÉSENTATION****Note de présentation synthétique****Document n°1****Synthèse du dossier****Doc 2****ANALYSE GÉNÉRALE****Doc 3****A - Les éléments naturels et la géologie**

A - 1 - La topographie

A - 2 - Les grandes unités paysagères

*Plaine**Collinettes**Collines**Les contreforts du Luberon : Cuesta**Le Luberon*

A - 3 - Ensoleillement et climat au vieux village

B - Histoire

B - 1 - Préhistoire et protohistoire

B - 2 - De l'antiquité au début du Moyen-Âge

B - 3 - Du XIII^e au XIV^e siècleB - 4 - Du XV^e au XVIII^e siècleB - 5 - Le XIX^e siècle :B - 6 - Le XX^e siècle**C – Évolution morphologique du vieux village**

C - 1 - Oppède au Moyen-âge

C - 2 - Oppède au XVI^e siècleC - 3 - Oppède au XVII^e siècleC - 4 - Oppède au XVIII^e siècleC - 5 - Oppède aux XIX^e et XX^e sièclesC - 6 - Evolution du bâti du XVIII^e au XX^e siècle**D – État du site du vieux village**

D - 1 - Le patrimoine bâti - Éléments remarquables et ruïnification

D - 2 - Évolution de la végétation

E – Histoire des protections

E - 1 - Les servitudes

E - 2 - Le plan d'occupation des sols



Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

ANALYSE PAYSAGÈRE

I - LE VIEUX VILLAGE

Doc 4

A - Analyse paysagère des arrivées au vieux village

A - 1 - L'arrivée par le Souleyan

Séquences A, B, C, D, E

A - 2 - L'arrivée par les Petititons

Séquences A, B, C, D, E

B - Analyse paysagère du vieux-village

B - 1 - La montée à l'église par l'ancienne mairie et la maison du cloître

Séquences A, B, C, D, E, F

B - 2 - La montée à l'église par la rue du Petit Four et la chapelle des Pénitents

Séquences A, B, C, D, E

II - LES PAYSAGES RURAUX

ET LES FERMES REMARQUABLES

Doc 5

Les fiches d'analyse des fermes

APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

Doc 6

I - Géomorphologie

II - Climatologie

III - Faune et Flore

IV - La Charte du Parc naturel régional du Luberon

PROBLÉMATIQUES

Doc 7

Effets des protections et problématiques

I - Le vieux village

Résumé historique

I - 1 - Le patrimoine architectural - description

I - 2 - Servitudes et occupation des sols

I - 3 Synthèse des enjeux environnementaux

I - 4 - Définition des objectifs - Esprit de la règle

Secteurs VA, VB, VC.

II - L'espace agricole

II - 1 - Les fermes remarquables.

II - 1 - 1 - Occupation des sols.

II - 1 - 2 - Définition des objectifs - Esprit de la règle

II - 2 - Les hameaux.

II - 2 - 1 - Occupation des sols.

II - 2 - 2 - Définition des objectifs - Esprit de la règle

RÈGLEMENT

RÈGLEMENT DE L'AVAP

Doc 8

DOSSIER GRAPHIQUE

DOSSIER GRAPHIQUE RÉGLEMENTAIRE

Doc 9

- 1 - Plan de zonage 1/10 000^e
- 2 - Plan de zonage 1/5 000^e - le vieux village
- 3 - Plan de zonage 1/2 500^e - le vieux-village
- 4 - Plan de localisation des restitutions de parcelles bâties -VB
- 5 - Dossier graphique de cadrage des restitutions de parcelles bâties -VB
- 6 - Plan de localisation des édifices à protéger dans l'AVAP - vieux village
- 7 - Cadre de prescription pour les fermes remarquables

ANNEXES

ANNEXES

Doc 10

ANNEXE - 1 - *Étude en vue de la mise en valeur du site d'Oppède- le-vieux,*
réalisée en 1995 sous la direction d'Erik Fannièrè

Tome 1

Ce document est cité en annexe mais ne peut être joint en raison de son format, il est consultable en mairie d'Oppède.

ANNEXE - 2 - *Étude en vue de la mise en valeur du site d'Oppède- le-vieux,*
réalisée en 1995 sous la direction d'Erik Fannièrè

Tome 2 - Fiches d'inventaire du patrimoine du vieux village

Ce document est cité en annexe mais ne peut être joint en raison de son format, il est consultable en mairie d'Oppède.

ANNEXE - 3 - Recensement du patrimoine rural du Luberon - Fiches -
extrait sur l'ensemble de la commune d'Oppède



Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Doc 11



Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine